

LES ÉCO-PATTES



Procès-Verbal Assemblée Générale 12 octobre 2019

Association loi 1908
24, rue Jean-Claude Ponsard
57950 Montigny-lès-Metz
lesecopattes@yahoo.com
06 29 33 52 12
N° SIRET : 83936099700010

Présents : Jean-Louis Brissé, Lucie Chenet, Thierry Debras, Abelattif Diouri, Anna Millan, Charles-yvonnick Soucat, Lionel Triclin

Ordre du Jour

- Rapport moral 2018
 - Bilan comptable 2018
 - Renouvellement du Conseil d'Administration
 - Bilan 2019 au 12 octobre 2019
 - Modification des statuts
 - Perspectives 2020
 - Divers
-

La présidence de la séance est assurée par M Charles-yvonnick Soucat.

Rapport Moral du Président pour l'année 2018

Le premier février 2018, il a été formé l'association "les éco-pattes", régie par les articles 21 à 79 du code civil local, maintenu en vigueur dans les départements du Bas-Rhin, du Haut-Rhin et de la Moselle par la loi d'introduction de la législation civile française du 1er juin 1924, ainsi que par ses statuts.

Elle a été inscrite le 15 mars 2018 au Registre des Associations du Tribunal d'Instance de Metz, sous les références : Volume 177, Folio n° 59.

L'objet social de l'association est la promotion et le développement de l'éco-pâturage sur le secteur de Metz et alentours, dans l'optique de maintenir ou restaurer des espaces verts et naturels tout en limitant les coûts de gestion, en réduisant les impacts environnementaux de l'entretien, en favorisant la biodiversité, en participant à la conservation et à la promotion des races anciennes locales et peu communes, Elle cherche également valoriser les sites éco-comme lieux d'échanges, de découvertes et d'apprentissage et de constructions de lien social.

L'association a pu être créée grâce à la mise à disposition de plusieurs terrains en friches à Norroy-le-Veneur par Céline et Jean-Philippe Neveux, selon un contrat de prêt à usage de 10 ans.

L'objectif de ces derniers est de créer des vergers sur ces terrains, mais ils n'ont actuellement pas le temps ni les moyens de les défricher par eux-mêmes. Ils n'ont également pas donné de délai à l'association pour effectuer le défrichage.

Cette mise à disposition a donc été une opportunité pour lancer concrètement l'association en lui

procurant un "camp de base" pour installer les animaux n'étant pas concernés par un contrat d'éco-pâturage.

Plusieurs animaux ont donc été achetés pour démarrer l'activité de l'association et installés à Norroy-le-Veneur:

- un petit troupeau de moutons d'Ouessant (1 bélier et 9 brebis)
- un couple de chèvres croisées Lorraine
- 2 brebis et un moutons castré Heidschnuke (jaglu)
- un bélier Heidschnuke (jaglu)

Pour se faire connaître, plusieurs actions ont été menées :

- la création d'une page Facebook
- un mailing à toutes les communes aux alentours de Metz
- un communiqué de presse, avec 1 article dans le républicain Lorrain
- la participation à la Fête de l'Ecologie 2018 à Metz
- la participation à la Fête du paysage de la Communauté de Commune Mad & Moselle.

Suite à ces actions de communication, l'association a été contactée par plusieurs propriétaires qui ont été rencontrés et à qui des contrats d'éco-pâturage ont été proposés.

Contrats signés :

- Ars-sur-Moselle : particulier, ponctuel, 1 400 m², 195,50 €
- Plappeville : particulier, saison, 1 357 m², 699,65 €
- Plappeville : particulier, saison, 4 085 m², 497,78 €
- Coin-sur-Seille/Pournoy-la-Chétive : syndicat scolaire, annuel, 3 570 m², 851,00 € et prestation entretien mécanisé des espaces verts, 2 346 m², 885,00 €
- Augny : entreprise, saison, 2 848 m², 354,57 €

Propositions sans suite :

- Jussy : particulier
- Montigny-lès-Metz, commune
- Moyeuve-Grande, particulier
- Scy-Chazelles, particulier

Terrains Ad Mirabelles pour verger

- Peltre : particulier, défrichage, 445 m², 426,00 € de fournitures clôture
- Pouilly : commune, défrichage, 2 608 m², 1 040,00 € de fournitures clôture
- Mécleuves : particulier, sans suite
- Orny : particulier, défrichage, 2 671 m²

Aperçu budgétaire :

Recettes : 15 331,28€

- Miimosa : 1 867,96 €
- Contrats : 1 808,07 €
- Cotisations : 170,00 €
- Compte associés : 8 602,25€

Dépenses : 14 426,57 €

- Cheptel : 3 583,00 €
- Matériel : 4 284,70€
- Fournitures : 2 287,54€
- Compte associés : 3 410,00€
- Autres dépenses : 861,33€

Reste en banque au 31/12/2018 : 904,71 €

La gestion des Animaux :

Les achats d'animaux :

- le 3 mars 2018 à Uxegney (88) : 9 brebis et 1 bélier d'Ouessant
- le 6 mars 2018 à Lessy (57) : 2 brebis et 1 mouton Heidschuke (Jaglu)
- le 6 mars 2018 à Bulgnéville (88) : 1 chèvre et 1 bouc croisés Lorraine
- le 8 mars 2018 à Launstroff (57) : 1 bélier Heidschuke (Jaglu)
- le 08 mai 2018 à Metzeral (68) : 5 chèvres et 2 boucs croisés Lorraine
- le 15 juin 2018 à Vigy (57) : 1 bélier d'Ouessant
- le 23 juillet 2018 à (88) : 1 âne
- le 28 septembre 2018 à (88) : 1 ânesse

Les naissances :

- entre le 10 avril et le 30 avril 2018 : 2 agneaux et 5 agnelles d'Ouessant
- septembre 2018 : 2 agneaux Jaglu

Les décès :

- avril 2018 : bouc : crise cardiaque
- mai 2018 : 1 agneau et 1 agnelle d'Ouessant : cause inconnue
- octobre 2018 : brebis Jaglu : météorisation due à une forte absorption de pain

Soins aux animaux :

- faute d'avoir pu trouver un tondeur, les moutons n'ont pas été tondus.
- tous les animaux ont été vermifugés.
- à partir de novembre, les animaux ont été rassemblés à Coin-sur-Seille, grâce à un accord avec le Syndicat scolaire pour pouvoir utiliser le terrain de football. Ils ont été nourris avec du foin et des céréales.

Cheptel au 31/12/2018 : 30 animaux

- 13 brebis et 2 béliers d'Ouessant
- 1 brebis, 1 bélier, 1 mouton et 2 agneaux Jaglu
- 6 chèvres et 2 boucs croisés Lorraine
- 1 âne et 1 ânesse

Perspectives 2019

Le contrat de Coin-sur-Seille dure jusqu'au 31 octobre 2019.

Les contrats de Plapeville et Augny devraient être renouvelés.

La société Greensheep qui propose des prestations d'éco-pâturage au niveau national, a contacté l'association pour lui proposer des contrats de sous-traitance à :

- Atton (54)

- Sarrebourg (57)
- Saverne (67)
- Dettwiller (67)
- Eschau (67)
- Saint Mihiel (55)

Des contacts ont été pris avec la commune de Talange et la Communauté de Commune Rives de Moselle.

Le Rapport Moral du Président pour l'année 2018 est adopté à l'unanimité.

Bilan Comptable 2018

Bilan 2018

Dépenses		Recettes	
Frais d'établissement	76,00 €	Cotisations	170,00 €
Cheptel	3 583,00 €	Comptes associés	8 602,25 €
Installations techniques, matériel et outillage industriels	4 284,70 €	Contrats	1 808,07 €
Autres immobilisations corporelles	29,90 €	Dons	1 867,96 €
Remboursement Comptes associés	3 410,00 €	Avances contrats 2019	2 883,00 €
Achats non stockés de matières et fournitures	1 859,72 €		
Fournitures non stockables (eau, énergie..)	427,82 €		
Fournitures administratives	77,13 €		
Locations mobilières	74,08 €		
Entretien et réparations	24,00 €		
Primes d'assurance	84,87 €		
Honoraires	181,98 €		
Frais d'analyse	36,94 €		
Déplacements	18,40 €		
Frais postaux et frais de télécommunications	83,79 €		
Services bancaires et assimilés	10,00 €		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	164,24 €		
Total	14 426,57 €		15 331,28 €

Reste en banque

904,71

Le bilan comptable 2018 est adopté à l'unanimité.

Renouvellement du Conseil d'Administration

Se sont présentés et sont membre du Conseil d'Administration, les membres suivants :

- Jean-Louis Brissé
- Anna Millan
- Violaine Pauly
- Charles-yvonnick Soucat

Réuni à l'issue de l'Assemblée Générale, le Conseil d'Administration a élu son bureau :

- Président : Charles-yvonnick Soucat
- Vice-Président : Jean-Louis Brissé
- Trésorière : Anna Millan
- Secrétaire : Violaine Pauly

Bilan 2019 au 12 octobre 2019

Présenté par le Président

L'année 2019 a été marquée par un fort développement de l'association, grâce au partenariat mise en place avec la société Greensheep pour la gestion par sous-traitance de ses sites en Alsace et Lorraine et la signature de nouveaux contrats avec la commune de Talange, la Communauté de Commune Rives de Moselle et une entreprise à Carling.

Le cheptel est ainsi passé de 30 à 163 animaux, répartis sur 13 sites.

Cette forte croissance a engendré trois difficultés principales:

- en termes de trésorerie, lors de nouveaux contrats, pour l'achat d'animaux et des fournitures pour l'installation (clôtures, abris, citernes et abreuvoirs)
- en termes de ressources humaines pour effectuer l'installation des sites (et principalement l'installation des clôtures) ainsi que la surveillance des animaux. L'association touche aujourd'hui la limite d'un fonctionnement uniquement au travers du bénévolat.
- en termes de suivi administratif, avec deux problématiques : le suivi du registre d'élevage (identification, mouvements...) et la conformité administrative avec l'obligation de déclarer plusieurs cheptels et de trouver des vétérinaires sanitaires.

Par ailleurs, l'été chaud et sec a nécessité un suivi important des ressources alimentaires et donc à la fois de nombreux mouvements d'animaux et un temps important passé à couper des branches d'arbres afin de nourrir les animaux présents sur des sites pauvre en herbe.

Aujourd'hui, il paraît important de consolider le fonctionnement de l'association avec l'acquisition d'outils informatiques pour le suivi du cheptel et la comptabilité et surtout par l'embauche d'un premier salarié.

Gestion de la trésorerie

Deux organismes ont apporté un soutien précieux à l'association pour régler les problèmes de trésorerie et ainsi permettre son développement :

- Cigales m'était compté : membre du réseau CIGALES (Club d'Investisseurs pour une Gestion Alternative et Locale de l'Épargne Solidaire), qui a prêté à l'association 2 000,00 € à 0% pour une durée de 2 à 3 ans
- La NEF : coopérative financière qui offre des solutions d'épargne et de crédit orientées vers des projets ayant une utilité sociale, écologique et/ou culturelle, qui a prêté à l'association 15 000,00 € à 3% sur 42 mois, avec un différé de 6 mois (échéance de 436,22 €)

Les contrats en 2019

- Plappeville : particulier, saison, 6 655 m², 1 1050,00 €
- Coin-sur-Seille/Pournoy-la-Chétive : syndicat scolaire, annuel, 3 570 m², 851,00 € et prestation entretien mécanisé des espaces verts, 2 346 m², 885,00 €
- Augny : entreprise, saison, 3 984 m², 1 022,91 € + avenant de 136,80 €
- Talange : commune, saison, 3 079 m², 612,90 €
- Norroy-le-Veneur : communauté de communes, saison, 12 313 m², 6 593,30 €
- Carling : entreprise, trisannuel, 2 660 m², 2 291,00 €
- Semécourt, particulier, trisannuel, 1 370 m², 406,00 €
- Metz Métropole : expérimentation sur le plateau de Frescaty : 9290 m², 1 622,84 €

Les contrats de sous-traitance de Greensheep :

- Atton : 5 930 m², 1 500,00 €
- Sarrebourg : 5 320 m², 1 500,00 €
- Saverne : 7 350 m², 1 700,00 €
- Dettwiller : 13 250 m², 1 800,00 €
- Eschau : 5 700 m², 1 500,00 €, arrêté au 04/06/2019
- Erstein : 24 800 m², 4 580,00 €
- Saint Mihiel : 7 580 m², 1 800,00 €
- Maxéville : 5 500 m², 1 500,00 €

Propositions sans suite au 12/10/2019:

- Plesnois : maraîcher r
- Lauvallières : particulier

Piste de contrat en cours :

- Clouange, Communauté de Communes du Pays Orne Moselle C.C.P.O.M
- Rombas, Commune
- Verny : commune/jardin partagé
- Faily-lès-Ennery, particulier
- Fameck, particulier

Partenariat en cours de construction :

- Gorze, maraîcher

La gestion des Animaux :

Les achats d'animaux :

- 1^{er} février 2019 : 21 béliers et 16 brebis d'Ouessant à Greensheep
- le 5 avril 2019 à Lachambre (57) : 3 chèvres alpines
- le 10 avril 2019 à Sant Avold (57) : 2 chèvres alpines

- le 27 mai 2019 : 39 béliers et 13 brebis d'Ouessant à Greensheep
- le 6 août 2019 à Wildersbach (67) : 1 bélier et 5 brebis Heidschuke (Jaglu)
- 1 chèvre alpine récupérée dans la forêt d'Ars-sur-Moselle

Les naissances :

- entre le 1^{er} février et le 30 avril 2019 : 25 agneaux et 24 agnelles d'Ouessant, 1 agneau et 1 agnelle Jaglu
- août-septembre 2019 : 2 agneaux Ouessant
- septembre 2019 : 1 ânon

Les ventes :

- juin 2019 : 1 béliers, 6 brebis et 6 agneaux d'Ouessant
- juillet 2019 : 2 chèvres alpines

Les décès :

- janvier 2019 : 1 agneau Jaglu : pris dans un filet électrique
- février 2019 : 2 béliers Ouessant à Atton (Greensheep) : manque de nourriture
- février 2019 : 1 brebis Ouessant à Eschau (Greensheep) : cause inconnue
- mars 2019 : 1 boucs croisé Lorraine : cause inconnue
- avril 2019 : 3 agneaux Ouessant : quelques jours après naissance
- mai 2019 : 1 chèvre croisée Lorraine : durant avortement
- mai 2019 : 2 chevreaux croisés Lorraine : morts nés
- juin 2019 : 1 boucs croisé Lorraine : cause inconnue
- juillet 2019 : 1 chèvre alpine : cause inconnue
- août 2019 : 1 béliers Ouessant à Erstein : noyade
- septembre 2019 : 1 chèvre alpine : cause inconnue
- septembre 2019 : 1 chevreau croisé Lorraine : avortement
- septembre 2019 : 1 brebis Jaglu : cause inconnue

Soins aux animaux :

- tonte des tous les moutons début juillet 2019
- tous les animaux ont été vermifugés et parés sauf l'ânesse
- Soins vétérinaires pour
 - o 1 agneau d'Ouessant de Saint Mihiel pour une bactérie sur le cervelet :quelques séquelles
 - o 1 bélier 4 cornes (Flavio)pour rogner la corne qui lui entrait dans l'oeil
 - o 1 chèvres alpine, forte anémie, n'a pu être sauvée
 - o 1 brebis Jaglu, n'a pu être sauvée

Cheptel au 12/10/2019 : 171 animaux

- 77 brebis, 2 agneau et 69 béliers d'Ouessant,
- 2 béliers « 4 cornes »
- 6 brebis, 4 bélier, 1 mouton Jaglu
- 3 chèvres croisées Lorraine et 3 chèvres alpines

- 1 âne, 1 ânesse et 1 ânon

Aperçu budgétaire :

Recettes prévisionnelles 2019 : 24 370,24 €

833,87 € en banque au 12/10/2019

Factures à émettre en 2019 : 10 105, 32 €

Les autres actions menées :

- Cigales m'était compté a proposé que nous rencontrions le Comité d'émergence, instance d'accompagnement d'initiatives d'Economie Sociale et Solidaire. Un accueil favorable nous a été réservé et plusieurs organisations peuvent nous soutenir :
 - o le Département de la Moselle, pour faire connaître l'association aux communes, voir pour des stages de personnes au RSA, nous faire connaître auprès d'acheteurs (salon l'Envers le 17/10/2019)
 - o la Région Grand Est, pour le financement d'un premier poste (20 000 € sur trois ans, dégressifs pour un ETP en CDI)
 - o la Fédération des Coopératives dans le cas d'une transformation du statut juridique de l'association
- l'association a désormais le statut d'exploitation agricole
- nous avons également régularisé nos sites vis-à-vis des EDE (Etablissement Départemental d'Elevage) de chaque Département : 9 sites avec 9 numéros de cheptel différents et vis-à-vis des services vétérinaires : désignation d'un vétérinaire sanitaire par site.

Modification des statuts

- Oubli des modalités et délai de convocation aux Assemblées générales (article 15) :

« La convocation doit être faite par mail ou par courrier, au minimum 15 jours avant la date de l'Assemblée Générale et doit comporter l'ordre du jour et les documents réglementaires. »

- Changement d'adresse du siège social à compter du 1^{er} décembre 2019 :

22 rue des Tilleuls, 57420 Pournoy-la-Chétive

La modification des statuts est adoptée à l'unanimité

Les perspectives 2020 :

Contrats arrêtés :

- Atton : 5 930 m², 1 500,00 €
- Metz Métropole : expérimentation sur le plateau de Frescaty : 9290 m², 1 622,84 €

Les contrats de sous-traitance de Greensheep en cours :

- Sarrebourg : 5 320 m², 1 500,00 €, jusqu'au 30/06/2020

- Saverne : 7 350 m², 1 700,00 €, jusqu'au 30/04/2021
- Dettwiller : 13 250 m², 1 800,00 €, jusqu'au 31/07/2020
- Erstein : 24 800 m², 4 580,00 €, jusqu'au 16/04/2022
- Saint Mihiel : 7 580 m², 1 800,00 €, jusqu'au 24/04/2022
- Maxéville : 5 500 m², 1 500,00 €, jusqu'au 20/10/2022

Contrats déjà reconduits :

- Coin-sur-Seille/Pournoy-la-Chétive : syndicat scolaire, annuel, 3 570 m², 770,55 € et prestation entretien mécanisé des espaces verts, 2 346 m², 970,00 €, pour 3 ans
- Talange : commune, saison, 3 079 m², 567,90 €
- Norroy-le-Veneur : communauté de communes, saison, 12 313 m², 2 367,56 €
- Carling : entreprise, trisannuel, 2 660 m², 798,00 €
- Semécourt, particulier, trisannuel, 1 370 m², 406,00 €

Soit 16 460,00 € de recettes déjà assurées.

Ceci permet d'assurer un salaire au SMIC jusqu'en juillet 2020 (avec une aide de la Région).

Pour pérenniser l'emploi (sans aides), il nous faut atteindre un chiffre d'affaire de 40 000 € par an, soit 15 000 € de plus qu'en 2019.

Les pistes de projets

- Fromage de Chèvre Ecoparc : en stand by pour l'instant, la Communauté de Communes Rives de Moselle souhaitant simplement reconduire le contrat actuel pour 2020
- Elevage Agro-bio-pôle : possibilité de partenariat avec Espoir 57 : une rencontre des services de Metz métropole le 11 octobre 2019 permet d'envisager un contrat d'éco-pâturage sur le plateau, mais également la, possibilité de présenter un projet d'élevage sur une dizaine d'hectares de prairie. Les services doivent revenir vers l'association prochainement pour l'informer des suites possibles.
- Pelouses calcaires CREN (Conservatoire Régional des Espaces Naturels) : rencontre à venir

Divers

Pas de point divers.

L'Assemblée Générale est Close par le Président.

Pour extrait conforme ou procès-verbal

Fait à Montigny-lès-Metz, le 16 octobre 2019

Le Président

La Secrétaire